

Monique Vleeschouwers-van Melkebeek, *Le tribunal de l'officialité de Tournai et les comptes du scelleur (1483-1531)*, Tournai, 2016, 2 vol., 806 p.

Véronique Beaulande-Barraud

DANS **REVUE DU NORD** 2017/3 n° 421 , PAGES IV À IV
ÉDITIONS **ASSOCIATION REVUE DU NORD**

ISSN 0035-2624

DOI 10.3917/rdn.421.0625d

Date de mise en ligne : 05/06/2018

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-du-nord-2017-3-page-IV?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Association Revue du Nord.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

- Ouvrages d'Histoire religieuse

Philippe DESMETTE, Philippe MARTIN (dir.), *Orare aut laborare ? Fêtes de précepte et jours chômés du Moyen Âge au XIX^e siècle*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2017, 248 p.

L'ouvrage, de 248 pages, est le fruit de deux rencontres tenues en mai 2015 à Bruxelles et en octobre de la même année à Lyon, à l'initiative des éditeurs. Ces derniers assurent, outre les articles qu'ils signent de manière individuelle, l'introduction du volume et la conclusion. La cohérence du propos, puisqu'il y a réponse aux questions et objectifs fixés en introduction, en bénéficie. Le lecteur l'apprécie, comme il apprécie, plus largement, la structure claire de l'ensemble. À l'article de L. Obadia pensé comme une ouverture sur les religions non-occidentales et un moyen de saisir les particularismes et les permanences, s'en ajoutent 15 autres, répartis en quatre parties : « Le temps de fixation des normes » (4), « Situation établies et réformes à l'époque moderne » (5), « Aux marges de la catholicité » (3) et « La fête contemporaine, entre continuité et innovation » (3 articles). Si on peut regretter l'absence d'une bibliographie générale, on apprécie le choix des directeurs d'une étude sur la longue durée, de « l'époque romano-barbare » (p. 29) aux toutes premières années du XIX^e siècle, mais aussi celui d'avoir ouvert le champ d'analyse au-delà la seule catholicité, même si le monde protestant est seul à être considéré.

Le but de l'enquête est explicite dans l'introduction : il s'agit de s'interroger sur « la fixation et les modifications de la norme, les implications qu'elles induisent et la perception des jours fériés » (p. 9) en considérant les divers acteurs, civils et religieux, de ces changements, le contexte, mais aussi les incidences qu'ont pu avoir, en particulier, la Réforme et la Révolution française. La question est une véritable question d'histoire car si les fêtes ont pour but d'« honorer Dieu ou ses saints », elles ont une « influence qui dépasse largement la sphère spirituelle », par l'« oisiveté forcée » qu'elles imposent et par les « temps privilégiés de développement de la sociabilité » (p. 11) qu'elles constituent.

« Le temps de fixation des normes » est le Moyen Âge. C'est aux premiers siècles de celui-ci et au dimanche chômé que s'intéresse B. Dumézil, notant que si les sources sont peu nombreuses, elles ne témoignent pas moins d'une rhétorique commune, de la conscience, bien établie au V^e siècle, que le non-respect du dimanche est non seulement une insulte à Dieu, mais aussi un acte de défiance à l'endroit du prince, et de la conviction, ferme au VIII^e siècle, que le mépris réitéré de l'interdiction relève de la « transgression de l'ordre social » (p. 44). Ch. Mériaux considère ensuite le « temps carolingien », marqué par un « effort inédit, voulu par les souverains et l'épiscopat, visant un profond enracinement local du temps chrétien » (p. 45). Il pointe la diversité des listes de fêtes établies, celle des calendriers également, pour souligner la « liberté laissée aux évêques dans la mise en place d'un sanctoral local (p. 48) et les difficultés que posent, en milieu rural, les nombreux jours chômés en période de moissons et de récoltes pour conclure à « un réel enracinement des dispositions

relatives au dimanche, aux grandes fêtes liturgiques et aux fêtes des saints » (p. 57), mais également à l'importance du rôle du clergé local, complémentaire de celui des princes et des prélats, dans l'amplification d'un mouvement déjà en place à l'époque mérovingienne. C. Vincent poursuit l'analyse en convoquant d'autres sources, inconnues aux siècles précédents : les registres d'officialités pour saisir la pratique effective, mais aussi les écrits plus polémiques dénonçant, en particulier, la « surabondance des jours fériés » (p. 60). Les sources judiciaires révèlent une réelle préoccupation des clercs pour le respect des fêtes et jours chômés, mais aussi, outre la modicité des amendes exigées, une sévérité variable, plus grande quand le non-respect concerne les fêtes des apôtres, de la Vierge et des saints locaux. Elles sont le signe d'une véritable « politique menée par l'autorité ecclésiastique » (p. 66), qui, faisant du curé la figure essentielle pour la surveillance, est pleinement cohérente avec la « pastorale de l'époque qui vise à faire de la paroisse le cadre prioritaire de toute pratique religieuse » (p. 67). Elle n'empêche pas une réflexion sur le nombre de jours fériés, mais, au-delà de la critique, pas forcément justifiée, d'un nombre toujours croissant, elle porte sur l'intention de l'agir. Elle encourage une volonté de « réforme qui valorise le travail et prenne du recul face au culte des saints jugés trop envahissant » (p. 71). Ch. Barralis, à la lecture des canons des conciles provinciaux et des statuts synodaux, constate que la question du calendrier demeure, comme aux siècles précédents, l'affaire des diocèses, mais note aussi l'insistance sur le nécessaire respect des fêtes et dimanches pour que la norme soit annoncée, mais aussi, en ces temps qui se veulent consacrés à la prière et à la méditation, que la communauté chrétienne, réunie, manifeste son unité.

L'unité, celle d'une « Église "nationale", l'Église belge » est au cœur du propos de Ph. Desmette. Elle est l'objectif visé par la réforme initiée par le Magistrat de Namur, les États de Namur et ceux du Luxembourg et menée en Belgique, quand ils s'adressent au Gouvernement central des Pays-Bas. Les intérêts économiques et financiers pèsent lourd dans l'entreprise de réduction menée par l'autorité civile en 1751 ; les réalités politiques aussi : le bref accordé par le pape Benoît XIV pour la réforme du calendrier s'applique aux Pays-Bas, mais certains diocèses dépendent de sièges étrangers ou sont partagés entre deux États. C'est encore les contrées septentrionales, celles du royaume de France, qui retiennent l'attention de Ph. Moulis. Celui-ci s'interroge sur la position des jansénistes sur les fêtes de précepte, celle de Pierre de Langle, évêque de Boulogne à la fin du xvii^e siècle, en particulier. Il note que le prélat connaît les mêmes difficultés que ses homologues, notamment pour la fermeture des cabarets pendant les offices, qu'il veille au respect des jours chômés, tout en œuvrant à la réduction de leur nombre et en encourageant à profiter de la journée du dimanche pour instruire les enfants. Plus que la fête, c'est la procession qu'étudie G. Rideau. Il note, outre la critique des jours chômés nuisant à l'activité économique, la volonté, notamment de la part des autorités civiles, d'en réduire le parcours et la durée, mais aussi, de la part des évêques, de la spiritualiser davantage, en valorisant certaines fêtes plus que d'autres. Les objectifs sont différents, mais conduisent à un mouvement de suppression de processions en France dans les années 1770-1780, combiné à une relecture des processions car, critiquées, elles n'en sont pas moins des moments de définition de la communauté et d'expression de la hiérarchie sociale. L'identité, c'est celle de Lyon dans l'article de N. Guyard : fêtes et processions sont essentielles dans une ville qui se veut une « ville sainte moderne » (p. 144), mais leur nombre diminue drastiquement avec la réforme du calendrier en

1743. Il s'agit de mieux surveiller les abus potentiels, mais surtout de renforcer la piété, d'encourager, ainsi, « une religion de l'individu » (p. 155). Le projet est celui d'une élite urbaine volontiers ultramontaine : la fête ne concerne plus la communauté dans son ensemble, mais se veut « avant tout un moment public de dévotion où la société chrétienne se réalise pleinement dans son bon ordre social et moral » (p. 157).

A. Cabantous, s'intéressant aux dimanches et jours fériés dans l'Angleterre des XVI^e-XVII^e siècles, note une réduction des fêtes après 1536, pour des raisons théologiques, mais aussi économiques et sociales car il s'agit autant de travailler plus que de limiter les occasions de beuveries. La fête fait cependant partie des habitudes : les résistances à la suppression sont fortes, expliquant le maintien de certaines d'entre-elles, telles la Saint-Valentin ou la Saint-Georges, traditionnelles, mais ambivalentes et, donc, acceptables, mais aussi, plus discrètes, les références aux fêtes, pourtant supprimées, dans les almanachs. La résistance est aussi soulignée par Y. Krumenacker dans son étude sur « les fêtes dans le monde réformé » : « l'*habitus* catholique » (p. 176) est évident, expliquant la vigueur des débats suscités par la suppression radicale des fêtes, en contexte calviniste en particulier. Le dimanche, néanmoins, est l'objet d'un consensus et fait, avec la cène, figure de marqueur confessionnel. L'opposition ferme aux fêtes catholiques relève alors, avant tout, de la provocation, mais les protestants n'en ont pas moins contribué à « banaliser les jours et à laïciser l'année » (p. 185). Le 1^{er} novembre, fête des morts dans le monde catholique, est choisi, note N. Champ, par ceux qui, comme Camille Rabaud, envisagent de commémorer l'affichage des 95 thèses de Luther et, par une fête à cette date, manifester l'unité du protestantisme français. Le projet fait débat, mais « seule une poignée d'Églises pratiqueraient un culte commémoratif dans les années 1900 » (p. 196) car le temps est à d'autres réflexions, autour de la séparation des Églises et de l'État notamment.

La question de la volonté, de l'intention revient régulièrement dans les discussions sur le respect des fêtes, mais c'est son contraire, la contrainte, qu'étudie Ph. Martin, celle d'assister à la messe. L'obligation s'applique avec force aux protestants qu'il faut convertir, aux enfants qu'il faut éduquer, aux esclaves qu'il convient d'évangéliser ainsi qu'aux malades et aux prisonniers qu'il faut mener à se corriger et à s'amender. Elle est répétée du concile de Trente au XIX^e siècle car la messe est « autant un théâtre social qu'un office religieux » (p. 213), mais est abandonnée à la fin de la période, quand la spiritualisation du rite l'emporte sur sa dimension sociale. C'est l'autre facette de la dimension sociale qui s'impose dans le courant du XIX^e siècle, en Belgique, quand il s'agit de demander le respect des fêtes religieuses. De fait, l'instauration du repos dominical à la fin du siècle est au cœur d'un combat social. La loi est votée en 1905, mais le débat demeure, « relevant désormais exclusivement d'un clivage socio-économique » et non plus philosophico-religieux (p. 228). La maîtrise du calendrier, parfois par les autorités civiles, retient l'attention de V. Petit, surtout quand calendrier légal et calendrier religieux ne correspondent pas. L'auteur note l'insistance de la papauté sur la célébration de la messe *pro populo*, qui nécessite la présence des fidèles et, donc, contraint ceux-ci à solenniser les fêtes supprimées pour, ainsi, avec des variations selon les diocèses, résister à un calendrier dicté par les autorités civiles.

À l'issue du parcours, suggestif et stimulant bien souvent, plusieurs constats s'imposent : la diversité des sources pour considérer le phénomène, l'amplification de

celui-ci puis sa réduction en vertu d'arguments d'ordre social, économique et moral à partir de la fin du Moyen Âge, le contrôle du calendrier par l'Église puis la perte de ce contrôle, au profit des autorités civiles, mais aussi la force des résistances quand il est envisagé de supprimer des fêtes. Ces dernières sont importantes car – l'ouvrage le prouve – la fête n'est pas qu'un fait religieux. Elle est « la scène où se joue une pièce ayant pour acteurs les autorités ecclésiastiques, les États, les fidèles, les courants de spiritualité » (p. 248). Un véritable objet d'histoire, donc.

Esther Dehoux

Alain CABANTOUS, François WALTER, *Noël. Une longue histoire*, Paris, Payot & Rivages, 2016, 399 p., 24 €.

Dans cet ouvrage qui n'est pas qu'un livre de plus sur Noël, Alain Cabantous et François Walter publient les résultats d'une longue enquête menée pour relire une histoire faisant toujours l'objet de pages convenues confortant leur lecteur dans une vision stéréotypée de cette fête. Ce projet s'inscrit dans la longue durée autorisant « une réflexion sur les temporalités et leurs constructions socioculturelles à partir d'un exemple célèbre entre tous » (p. 7). Le cadre géographique européen retenu permet des analyses comparatives. Pour écrire leur livre, A.C. et F.W. ont mobilisé de multiples sources – journaux personnels, archives ecclésiastiques, enquêtes administratives, traité de théologie, recueils de folkloristes, productions littéraires, musicales, iconographiques – qu'ils entrecroisent pour le plus grand plaisir du lecteur.

L'ouvrage s'ouvre par une interrogation sur les débuts incertains de cette fête. A-t-elle toujours été une fête chrétienne ? Ou bien serait-elle selon les anthropologues de la fin du XIX^e siècle une héritière des fêtes païennes du temps du solstice d'hiver ? Au terme d'une analyse rigoureuse des sources, A.C. et F.W. concluent que la fête de Noël n'est pas un avatar du paganisme mais bien une fête chrétienne instituée de toutes pièces par l'Église et imposée à la chrétienté au IV^e siècle.

Mais si on admet que cette fête chrétienne n'a pas été décidée pour neutraliser les fêtes païennes des Saturnales et des calendes de janvier, pourquoi avoir choisi le 25 décembre ? Le 25 décembre était une date libre entre ces deux grands cycles de fêtes permettant de s'en démarquer et de réfuter toute idée de syncrétisme. Ainsi Noël est bien d'abord et avant tout une fête chrétienne d'ailleurs considérée pendant longtemps par certains comme la date la plus importante du calendrier liturgique chrétien.

Au temps de l'institutionnalisation de la fête religieuse a succédé celui de la codification de sa célébration et de ses rituels. Sont alors décrits par les auteurs les efforts des Églises et de leurs pasteurs pour encadrer et surveiller la fête avec pour résultat la naissance d'aspects dévotionnels individuels et collectifs spécifiques. En vain ! « L'enracinement culturel de la dimension proprement religieuse de Noël et sa domination au sein de toutes les confessions chrétiennes d'Occident n'ont nullement empêché le maintien d'une réelle confusion des genres au sein des populations » (p. 85). Dans les campagnes comme dans les villes, turpitudes et excès ont perduré. Les auteurs en donnent de nombreux exemples parfois fort savoureux.

Fête religieuse, Noël a tôt fait l'objet de réappropriations politiques. Dès sa naissance, l'Enfant Jésus est associé à la royauté et perçu comme destiné à tenir un rôle politique. Quant aux Mages que l'iconographie médiévale et moderne représente

avec des couronnes, ils sont aussi l'objet d'une récupération politique en particulier quand les souverains germaniques des XII^e et XIII^e siècles les intègrent dans le culte monarchique. La politisation et l'idéologisation de la célébration de Noël n'ont guère cessé. En témoigne l'exemple de l'appropriation noélique par l'Allemagne à laquelle les auteurs consacrent des pages éclairantes. Avec l'essor du sentiment national puis celui des nations ce n'est plus seulement le souverain qui bénéficie de « l'irradiance noélique mais bien le corps social tout entier parfois à travers ses dérivés nationalistes, toujours dans un contexte de déprises » (p. 163).

L'unanimité qui règne dans le temps de l'approche de Noël pourrait laisser croire que le 25 décembre a toujours été accepté et solennisé dans le monde occidental. Les auteurs montrent que Noël a bel et bien été contesté pour des raisons religieuses, philosophiques, politiques. Ils en donnent de nombreux exemples avec sa remise en cause par les Réformes, avec son interdiction au temps des révolutions (l'Angleterre au temps de la « Grande Rébellion » des années 1640-1660, la France et la déchristianisation entre l'automne 1793 et le printemps 1794, la Russie et la révolution de 1917). Ces contestations de Noël n'ont pas disparu. De nos jours, de nouvelles polémiques naissent induites par la dénonciation de la « marchandisation » de la fête (la pendaison du Père Noël aux grilles de la cathédrale de Dijon en décembre 1951), plus récemment par la question de la présence des crèches dans l'espace public. Derrière toutes ces manifestations, on repère les enjeux dont est porteuse cette fête populaire à la fois religieuse et sociale, collective et profane.

Les auteurs reviennent aussi sur le topos selon lequel Noël était jadis une fête collective et ne serait devenu une fête familiale avec ses symboles (le repas, les cadeaux, le sapin...) qu'au XIX^e siècle. Ici encore, il convient de se démarquer de cette vision imposée par Dickens et son célèbre roman *A Christmas Carol*. La dimension familiale, différente selon les milieux sociaux, différente aussi selon les contrées, était présente dans la fête de Noël bien avant Dickens. Les exemples abondent.

Ayant conquis peu à peu le monde en s'éloignant progressivement de sa dimension religieuse originelle, la fête de Noël n'en est pas moins pleine de contradictions. Par exemple, peut-on encore parler d'une fête familiale si on pense à l'éclatement des couples et aux familles recomposées ? Comment célébrer Noël ? Il n'empêche, la fête de Noël reste une valeur sûre « grâce aux multiples enjeux qu'elle mobilise, à sa diffusion renouvelée, à sa capacité d'adaptation peu commune soutenue par l'inventivité des publicistes » (p. 319).

À l'issue de notre lecture, on se dit que cet ouvrage qui jette une lumière neuve sur une fête très contrastée et trop souvent l'objet de descriptions stéréotypées est un beau livre d'histoire. Un livre à lire avant la prochaine fête de Noël.

Philippe Marchand

Le Fanatisme religieux du XVII^e siècle à nos jours. Étudier, comprendre, prévenir. Études réunies par Charles COUTEL, avec la collaboration de Mokhtar BEN BARKA et Olivier ROTA, Arras, Artois Presses université, 2017, 183 p.

À tout seigneur, tout honneur : S. Tomei ouvre ce recueil par une communication sur Castellion, qui, devant la condamnation de Michel Servet au bûcher par Calvin à Genève, fut l'un des premiers à soutenir fortement que tuer un homme, ce n'est pas défendre une doctrine, c'est tuer un homme. A. Joblin se penche ensuite sur le fana-

tisme des femmes protestantes aux Temps modernes, Jeanne d'Albret ou les Camisardes, qui excitaient les membres mâles de leurs familles à la persévérance face aux persécutions, et, au nom du Ciel, à la vengeance envers les prisonniers qu'ils avaient pu faire, tandis que C. Hage-Ali montre comment le puritanisme des *Pilgrims Fathers* de la Nouvelle-Angleterre a pu, au fil d'un lent processus de déprise, dans lequel le procès des sorcières de Salem joua, vers 1692, un rôle décisif, devenir la matrice d'un fanatisme sécularisé, toujours à l'œuvre dans la politique américaine, tant intérieure qu'extérieure.

Puis vient une étude de C. Selzner sur le fanatisme des Quakers : au XVII^e siècle, du fait de leur prétention à une inspiration directe par l'Esprit et de leur refus provocateur des règles sociales de déférence les plus usuelles, ces sectaires en paraissaient le plus triste symbole, aux yeux de tout ce que l'Angleterre et la France comptaient d'ecclésiastiques raisonnables, soucieux de paix dans l'Église après les orgies de la passion théologique de l'éon précédé – avant qu'au XVIII^e Voltaire ne les érige en parangons de douceur et de tolérance, parce qu'ils n'étaient plus nulle part au pouvoir, et qu'il croyait retrouver chez eux son propre déisme, comme son propre anticléricalisme. Et c'est, au fond, également d'un regard sur le fanatisme que parle F. Raviez, qui consacre sa contribution à une histoire de la guerre des Camisards écrite par un témoin, le curé L'Ouvreul : son *Histoire du Fanatisme renouvelé* invoque contre eux le droit commun, la pathologie mentale et la démonologie, sans jamais chercher à comprendre le point de vue des rebelles ; mais elle reste un document essentiel pour toute histoire du mouvement – peut-être même, je me le demande, jusque dans ce qu'elle rapporte des écoles de prophètes où, d'après L'Ouvreul, les révoltés dressaient des enfants à l'inspiration ? Après quoi B. Béthouart touche à la question du fanatisme antireligieux des déchristianisateurs de l'An II dans le Boulonnais, avant que J.-L. Blanquart ne présente les propos d'Alain sur le fanatisme, qui au moins ont le mérite d'attirer l'attention sur celui que chacun porte en soi, y compris les ennemis du fanatisme.

Rappel point inutile, à mesurer la bonne conscience dont témoignent, par ailleurs, les textes liminaires et conclusifs du volume : on aura beau dire, il a l'air de rester évident que le fanatisme serait un vice de la religion – et, pour les maîtres d'œuvre de ce colloque, essentiellement du christianisme, ce qui prête à sourire pour une rencontre tenue en février 2015 – vice auquel les Lumières seraient le remède. Qui persécute en Europe, depuis cent ans de déclamations en vers et en prose sur la persécution ? demandait pourtant Lacordaire dès 1839. Mais non : il semble que, malgré l'expérience de la Terreur, de l'anticléricalisme rabique du XIX^e siècle, et du bolchevisme, la question du fanatisme antireligieux reste toujours politiquement trop incorrecte pour qu'on puisse faire plus que l'effleurer. De là, la quasi-absence dans ce volume, à la seule (et logique) exception d'un renvoi que fait à son œuvre B. Béthouart, de toute référence à la pensée de René Girard, quoiqu'un titre comme *La Violence et le Sacré* eût dû s'imposer à l'attention de ses concepteurs : mais il est trop clair que les leçons qu'on peut y prendre sur les origines politiques du fanatisme les auraient par trop dérangés dans leurs tranquilles certitudes.

Fabrice Bouthillon

Monique VLEESCHOUWERS-VAN MELKEBEEK, *Le tribunal de l'officialité de Tournai et les comptes du scelleur (1483-1531)*, Tournai, 2016, 2 vol., 806 p.

Un peu plus de dix ans après l'édition des comptes du scelleur de l'officialité de Tournai au xv^e siècle, Monique Vleeschouwers-van Melkebeek poursuit son œuvre en offrant aux historiens celle des comptes de la même institution dans le premier tiers du xvi^e siècle. L'ouvrage est organisé en deux volumes, le second comprenant l'édition et la traduction, le premier une introduction et des *indices*.

Le travail d'édition est pensé comme la suite immédiate des volumes précédents ; chaque entrée des comptes est numérotée dans la continuité de ceux-ci, à partir du numéro 16700. À la suite des comptes de 1511 à 1531, Monique Vleeschouwers-van Melkebeek édite également un compte retrouvé dans le fonds des Archives cathédrales de Tournai (les autres étant conservés aux Archives départementales du Nord), daté de 1483-1484, en période de vacance épiscopale. Cette spécificité contextuelle ne suffit pas en elle-même à justifier le placement en fin de volume et non en début, d'autant que les entrées sont numérotées dans la continuité du compte de 1530-1531.

La qualité de l'édition est remarquable ; elle est accompagnée d'une traduction (qui n'avait pas été réalisée pour les comptes précédents), travail immense et très utile. La présentation manque peut-être de lisibilité, d'autant que l'éditrice insère au fil du texte édité quelques renvois à son introduction, qui auraient gagné à être placés en notes de bas de page. Sur la traduction, on peut parfois regretter d'avoir choisi l'interprétation plutôt que la lettre du texte, à l'entrée 17842 par exemple, lorsque *Sequuntur emende et parva registra Brugensis* devient « Suit la recette des amendes encourues lors des sentences et celle des absolutions de l'excommunication ou de l'interdit dans l'archidiaconé de Bruges ». Si la description est exacte, la formulation du titre dans le cahier de comptes est occultée – mais l'historien se fiera au texte latin, bien entendu.

L'introduction, plus qu'une présentation des cahiers de comptes – aucune analyse codicologique n'est proposée, pas plus qu'une mise en perspective de la comptabilité elle-même, sujet sur lequel les travaux se sont multipliés ces dernières années –, est une évocation de leur contenu, et même encore plus spécifiquement des délits qui y sont évoqués. Elle dresse un tableau de ce qu'est l'officialité, en insistant sur les spécificités du diocèse de Tournai (avec l'existence de deux officialités de même statut, à Tournai et Bruges), présente en quelques mots les éléments de procédure. L'essentiel de l'introduction est consacré aux atteintes aux règles canoniques donnant lieu à une amende pécuniaire, ou à une peine d'un autre type rachetée par une somme d'argent. L'éditrice souligne les limites de cette documentation qui laisse nécessairement de côté une partie des délits jugés par l'officialité. Quoiqu'il en soit, elle énumère de nombreux exemples afin de dresser un tableau des pratiques délictuelles et sociales révélées par ces cahiers de compte.

On ne peut que souligner l'importance de ce travail, qui rend accessible des sources dont l'utilité a été largement démontrée depuis une vingtaine d'années, Monique Vleeschouwers-van Melkebeek estimant à juste titre que, pour ce diocèse (et pour d'autres, surtout en ce qui concerne des registres de comptes de ce type), l'exploitation en est encore à faire. En revanche, certains défauts de l'introduction doivent être soulignés. Si son aspect descriptif plus qu'analytique s'explique par le fait que le travail est bien d'édition et non d'étude de ces sources, certaines expres-

sions demandent à être explicitées et/ou nuancées. Par exemple, p. 21-22, Monique Vleeschouwers-van Melkebeek, à propos des femmes ayant eu des relations sexuelles avec un ecclésiastique, distingue les femmes célibataires des bonnes du curé, ce qui semble à tout le moins maladroit, statut matrimonial et situation sociale n'étant pas incompatibles ; p. 30, elle semble considérer toutes les violences contre un clerc comme le signe des résistances ou réticences envers la juridiction ecclésiastique, même lorsque rien n'indique dans l'amende relevée que le conflit en relève. L'idéal chrétien, notamment presbytéral, post-tridentin semble parfois très présent sous la plume de l'éditrice, qui termine son introduction en considérant que ces comptes d'officialité révèlent « l'ombre » du « paysage religieux d'antan », par opposition à la mystique et aux traités de piété qui en seraient « le soleil » (p. 64), ce qui peut sans doute se discuter. Quoiqu'il en soit, elle soulève également toute une série de questions, en lien avec l'historiographie récente, sur les grâces pontificales (p. 36, p. 48), sur l'information et la dénonciation (p. 25), sur l'inhumation des criminels (p. 36)... Le lecteur peut rester frustré devant cette introduction évocatrice plus qu'analytique et dont certains passages demanderaient à être précisés – pour prendre un dernier exemple, pourquoi, p. 32, prendre la peine d'expliquer la notion canonique de suspense, mais pas celle d'irrégularité, sans doute encore plus complexe pour un non-spécialiste ? –, mais elle donne un aperçu vivant et large de la documentation éditée et traduite et surtout elle invite au travail à mener sur le diocèse de Tournai tardo-médiéval.

L'ouvrage est donc un formidable outil pour l'historien des pratiques religieuses et sociales et du gouvernement de l'Église en ces temps de « pré-Réforme » comme on les appelle encore. Une approche de ces comptes en eux-mêmes mérite aussi d'être menée – Monique Vleeschouwers-van Melkebeek ne soulignant peut-être pas assez le caractère exceptionnel d'un des comptes, dont un brouillon est conservé, ce qui permet de comprendre la tenue même de ces cahiers. Au final, elle met à disposition des historiens des sources dont l'exploitation reste encore à mener, ce qui ne laisse pas d'étonner quand on considère leur richesse et la variété de leurs apports. Comme l'éditrice l'indique elle-même, le travail pionnier mais critiquable de Jacques Toussaert sur la vie religieuse en Flandres (*Le sentiment religieux en Flandre à la fin du Moyen Âge*, Paris, Plon, 1963) n'a finalement jamais été repris, amendé, complété, alors même que les sources pour ce faire existent, en remplaçant notamment la réflexion dans une approche du gouvernement de l'Église médiévale et de la construction, y compris par la contrainte judiciaire, mais aussi par la législation synodale dont l'étude reste encore à mener également, de normes de comportements du « chrétien conforme » que l'Église s'efforce de modeler.

Véronique Beaulande-Barraud

Xavier BONIFACE et François COCHET (dir.), *Foi, religions et sacré dans la Grande Guerre*, Arras, Artois Presses Université, collection Études des Faits Religieux, 2014, 294 p.

À partir des années 1960 et 1970, l'historiographie commence à s'intéresser à la place tenue par les questions religieuses dans le premier conflit mondial. Les travaux consacrés à l'histoire religieuse sont alors en plein renouvellement, l'étude des institutions étant relayée par celle des pratiques. L'ouverture des archives (celles du pontificat de Benoît XV sont consultables à partir de 1983) facilite les recherches. À par-

tir des années 1990, l'Historial de Péronne intègre la dimension religieuse à son étude de la culture de guerre.

La neutralité adoptée par Benoît XV a évidemment suscité un vif intérêt de même que les attitudes des croyants à l'égard de la guerre, les Églises ayant soutenu les unions sacrées, à l'exception partielle de l'Italie où la guerre contre l'Autriche suscite un certain nombre de réticences. Les sentiments et les engagements des fidèles, en particulier ceux des confessions majoritaires, ont aussi fait l'objet de travaux.

L'ouvrage, qui édite les actes d'un colloque (dont la date et le lieu ne sont malheureusement pas précisés) s'inscrit dans une approche culturelle : existe-t-il une religion de guerre ? Ou n'y a-t-il que des religions en guerre, dont les pratiques s'adaptent aux circonstances ? Le conflit provoque-t-il une rupture dans l'expression de la religion et de la foi ou prolonge-t-il des attitudes déjà perceptibles en temps de paix ?

Il n'est naturellement pas simple pour les hommes d'Église de réagir à la guerre, qu'ils l'acceptent en contradiction avec les traditions pacifiques de leur religion, ou qu'ils s'y opposent, ce qui les isole du reste de la société. Le trouble semble particulièrement sensible en Italie où les prières proposées par le pape, qui définit la guerre comme le « *suicidio dell'Europa civile* », ne participent pas au processus de sacralisation de la patrie, mais insistent sur le nécessaire rétablissement de la paix, ce qui suscite l'inquiétude des autorités politiques et militaires. Les attentes que la puissance publique manifeste vis-à-vis de la religion apparaissent considérables, même dans des États laïques. En France, le président de la République et des membres du gouvernement, en dépit de la séparation des Églises et de l'État, nouent des liens discrets avec les responsables religieux : ils entendent avant tout instrumentaliser les différentes confessions dans le cadre d'une mobilisation totale de la société. L'Islam est également conçu comme un moyen de renforcer le loyalisme des musulmans. En Allemagne, le début de la guerre prend de court l'aumônerie catholique qui manque de prêtres. Comme en Italie, et contrairement à une idée largement répandue, il n'est pas évident que le clergé catholique de ce pays ait développé pendant le conflit une théologie nationaliste. Il semble plutôt rester prudent (les évêques ne demandent pas, par exemple, que l'on prie pour la victoire de l'Allemagne mais pour une paix juste et durable) et avant tout soucieux d'exercer son ministère dans les conditions nouvelles créées par la guerre : les prêtres célèbrent naturellement la messe, donnent l'absolution générale aux unités qui sont au front ou qui y montent, visitent les prisonniers et les captifs civils, accompagnent dans leurs derniers moments les condamnés à mort pour désertion ou espionnage. Les aumôniers parcourent de grandes distances : l'un d'eux fait ainsi plus de 1 000 km pour rejoindre des unités qui se trouvent au nord du cercle polaire. La participation aux offices varie, les Rhénans paraissant plus assidus que les Bavaois. Il arrive que prêtres et pasteurs coopèrent, même si les cultes interconfessionnels sont rares. L'autonomie des catholiques est en effet respectée, ce qui est ultérieurement conservé par la République de Weimar. Pendant le second conflit mondial, le Troisième Reich, conformément à son objectif de déconfessionnalisation, organise en revanche plus volontiers des cultes interconfessionnels. Dans l'ensemble, les principes religieux ne sont pas victimes d'une vision politique du monde : pour les catholiques allemands, depuis le *Kulturkampf*, une ligne de démarcation sépare l'Église et l'État.

Au sein des différentes puissances belligérantes, les membres des confessions minoritaires (on peut penser par exemple aux juifs français) adoptent bien sûr des attitudes variées. Leur comportement ne semble pas, dans l'ensemble, présenter d'originalité marquée. Pour les protestants français, la guerre pose cependant un problème particulier : l'Allemagne n'est-elle pas à l'origine de la Réforme ? Quelques-uns développent alors l'idée que les protestants allemands du *xx^e* siècle auraient trahi les principes de Luther. De manière encore plus radicale, les protestants ne professeraient plus la même religion en France et en Allemagne. Après la guerre, la reprise des relations entre les protestants de ces deux pays est d'ailleurs très délicate. Face au conflit, les quakers britanniques se divisent. Ce petit groupe incarne depuis le *xvii^e* siècle une interprétation pacifiste de l'Évangile. Considérant que le Royaume-Uni ne fait que se défendre, un tiers des quakers en âge de combattre acceptent cependant de porter les armes. Mais la Société des Amis réaffirme que toute guerre est par essence mauvaise. Une partie d'entre eux, refusant toute solution alternative, sont emprisonnés, les conditions de détention et les châtiments corporels entraînant plusieurs dizaines de décès.

La guerre renforce le rôle d'encadrement social des clergés, sur le front par le biais des aumôniers militaires, mais aussi à l'arrière, y compris dans les régions occupées : en France, alors que les Allemands pensaient trouver un accueil favorable parmi les prêtres malmenés par la séparation, ils se heurtent en fait souvent à une opposition décidée.

La religion constitue certainement un soutien face aux épreuves de la guerre. Les croyances, comme les dévotions, apparaissent diverses et évolutives : le nombre de lettres adressées au Carmel de Lisieux diminue au fil du conflit. En revanche, la fréquentation du sanctuaire de Lourdes s'accroît, répondant à des nécessités à la fois temporelles et spirituelles : les blessés affluent dès la fin du mois d'août 1914 et la cité pyrénéenne accueille aussi de nombreux réfugiés. Mais Lourdes reste bien sûr un lieu de pèlerinage : la Grotte reçoit des femmes qui viennent prier pour les combattants et pour la France. En ces temps d'Union sacrée, l'assistance mêle autorités civiles et religieuses. Sur le front, pour de nombreux poilus, Notre-Dame de Lourdes devient un intercesseur privilégié. Pour le clergé, ce culte apparaît comme un moyen de reconquérir une société laïcisée. Même si cette nouveauté ne fait pas l'unanimité, le protestantisme voit se développer un culte collectif rendu aux morts. Le deuil de masse rend en effet nécessaire la célébration d'un culte de consolation. Pendant les années 1920 et 1930, cette cérémonie s'intègre dans le cadre des commémorations qui ponctuent la vie de l'Église réformée. Certaines sensibilités, par exemple, l'athéisme militant, sont peu abordées dans les actes du colloque, en particulier pour des problèmes de sources.

La guerre interrompt-elle, au moins de manière provisoire, le processus de sécularisation que connaît l'Europe depuis le milieu du *xviii^e* siècle, processus dont Yves-Marie Hilaire a jadis souligné qu'il était loin d'être linéaire ? L'exemple de la Meuse permet d'en douter. Le diocèse de Verdun a connu au *xix^e* siècle un vigoureux retour au catholicisme : la population, solidement encadrée par le clergé et par un réseau dense et efficace d'œuvres, est attachée à sa religion. Dès l'automne 1914, l'armée allemande s'installe et l'occupation est très dure pour les civils et plus encore pour les prêtres, accusés de ne pas aimer les Allemands. Certains sont déportés, les autres sont soumis à un contrôle très rigoureux de la Kommandantur. Dans la partie restée

libre du département, l'évêque s'efforce de maintenir autant que possible l'activité pastorale mais doit finalement évacuer Verdun, vidée de ses habitants et devenue de ce fait, du point de vue religieux, une gigantesque paroisse militaire. Défendant l'Union sacrée, il participe pleinement au culte des morts, mettant sur pied l'œuvre de Douaumont dont le financement est facilité par l'influence de la princesse de Polignac. Le doute s'installe cependant après la guerre. Modèle de piété avant 1914, le diocèse sort fortement ébranlé du conflit : il subit désormais la crise des vocations sacerdotales et l'évolution de la société, qu'il comprend de moins en moins, suscite manifestement le désarroi de l'évêque.

Philippe Roger

- Ouvrages relatifs à l'histoire de l'enseignement

Jean-François CONDETTE (dir.), *Les personnels d'inspection. Contrôler, évaluer, conseiller les enseignants. Retour sur une histoire, France-Europe (xvii^e-xx^e siècle)*, Presses Universitaires de Rennes, 2017, 365 p.

Cet ouvrage correspond à l'édition des actes de deux journées d'études qui se sont tenues à l'université d'Artois en novembre 2014 et mars 2015. Depuis quelques années, les modalités de l'inspection tendent à se transformer, ce qui a inspiré le projet de revenir sur leur histoire. Au-delà de la présentation des corps d'inspecteurs, sur lesquels existent déjà d'assez nombreux travaux, il s'agit de suivre leur action au plus près du terrain. Si la première partie du livre est surtout consacrée à la France, la deuxième engage la comparaison avec d'autres pays européens.

Il est possible de distinguer quatre périodes successives dans l'histoire de l'inspection. L'Ancien Régime et les premières décennies de l'époque contemporaine sont le temps du contrôle local des enseignants. Puis, au cours du xix^e siècle, l'État central affirme ses prérogatives alors que son école conquiert le pays. La mission essentielle des corps d'inspection est alors d'assurer la cohérence du réseau formé par les établissements scolaires grâce à l'application de programmes et de méthodes communs. L'acte éducatif ayant un coût, il apparaît par ailleurs logique que l'on demande à un enseignant des comptes sur son travail et l'évaluation devient une habitude. Des années 1880 à 1960, la stabilité des fonctions inspectoriales apparaît très grande. Commence ensuite le temps des remises en question et des rénovations.

Philippe Marchand évoque l'action de l'inspecteur Lemoine qui, en 1813, parcourt le Nord, visitant le lycée de Douai, les collèges, les institutions et certaines écoles primaires, émaillant ses rapports de propos fort peu aimables sur les Flamands. Joël Ravier décrit le travail des premiers inspecteurs de l'enseignement primaire du département du Nord, entre 1835 et 1848, à un moment où il s'agit d'imposer le cadre de la loi Guizot. La première promotion des inspecteurs, essentiellement composée de principaux et de régents de collège, ne donne pas entièrement satisfaction (l'un d'eux n'hésite pas par exemple à demander de petites sommes aux instituteurs !). Les écoles rurales sont visitées en hiver (elles sont largement désertées en été pendant les travaux des champs), ce qui rend parfois les déplacements compliqués. Les inspecteurs sont largement accaparés par une tâche administrative sans cesse croissante, ce qui tend inévitablement à réduire leur présence sur le terrain. Des recrutements supplémentaires se révèlent donc indispensables. Par la loi du 15 mars 1850, la Deuxième République établit un inspecteur primaire par arrondissement afin

de surveiller de plus près des instituteurs dont la majorité se méfie. Stéphane Lembré évoque l'affirmation des inspecteurs de l'enseignement technique dans le Nord. Il s'agit d'un domaine qui obéit à des règles assez originales, les contextes locaux et le poids des milieux économiques ayant une importance considérable. Des inspecteurs départementaux sont créés en 1888 mais la fonction ne prend vraiment corps qu'en 1911. La loi Astier et la mise en place de la taxe d'apprentissage renforcent les attributions d'inspecteurs qui sont des bénévoles approuvés par l'administration. En 1939, ils sont 16 dans le Nord et 14 dans le Pas-de-Calais.

À partir des exemples suisse et français, Pierre Caspard montre que les parents et les communautés d'habitants jouent un rôle important pour contrôler les maîtres de 1700 à 1850, c'est-à-dire avant l'émergence de l'inspection. Dans les milieux aisés, le maître privé est recruté et surveillé avec attention et il en va de même dans les micro-structures que constituent les écoles privées. L'inspecteur est un évaluateur qui fait et défait les carrières : c'est particulièrement vrai lorsque la formation des enseignants n'a pas été suivie de très près. Jérôme Krop précise que, sur 4400 enseignants du primaire recrutés dans le département de la Seine entre 1870 et 1886, seuls 27 % des hommes et 10 % des femmes sont passés par une école normale, les autres ayant appris leur métier sur le tas. L'inspecteur constitue dans de telles conditions un agent recruteur par ailleurs susceptible de proposer une formation pédagogique. Stéphanie Dauphin étudie le rôle des inspecteurs généraux de 1880 à 1914 : ce sont des hommes de confiance, les éléments suspects aux yeux des républicains étant écartés entre 1876 et 1882. Peu nombreux (une douzaine), ils parcourent la France afin de promouvoir certaines méthodes pédagogiques. Se tenant à l'écart de la vie politique, ils rappellent aux enseignants leur devoir de neutralité. Outil de gestion des carrières, leurs visites sont attendues avec inquiétude. Yves Verneuil analyse le parcours de deux inspecteurs primaires grâce à leurs autobiographies mais aussi par le biais de leurs dossiers de carrière : Clément-Désiré Férard, fils d'un journalier, devient directeur d'école normale puis inspecteur et Léon Chauvin est d'abord lui-même journalier avant de devenir inspecteur. Si l'inspecteur effectue un contrôle de conformité qui, dépassant le domaine pédagogique, peut se transformer en surveillance des idées personnelles, il est lui-même susceptible d'être évalué selon de tels critères : en 1889, dans le cadre de la République en cours de laïcisation, Léon Chauvin se voit ainsi reprocher son catholicisme fort tolérant mais assez démonstratif. Bruno Carlier utilise le carnet pour les décisions prises en conseil des maîtres de l'école de Charlieu dans la Loire qu'il compare avec des œuvres de fiction (*Jean Coste* et *L'institutrice de province*) afin d'évoquer les interventions des inspecteurs entre 1908 et 1914. Les membres du corps d'inspection apparaissent attentifs à l'efficacité des apprentissages et soucieux des réalités quotidiennes. Sylvain Starck montre que les années 1970 marquent le début d'une ère de changements notables du cadre d'exercice du métier d'inspecteur dans le premier degré : dans un processus de plus en plus accentué d'économicisation de l'enseignement, l'utilité de cette fonction s'inscrit désormais avant tout dans un rapport coût/bénéfice. Les inspecteurs pédagogiques régionaux, étudiés par Jean-François Condette apparaissent en 1964 : avec la démocratisation de l'enseignement secondaire, les inspecteurs généraux ne suffisent plus à la tâche d'autant que la loi Debré de 1959, en créant les établissements sous contrat, rend nécessaire l'inspection de leurs enseignants. Les IPR affirment peu à peu leurs prérogatives.

En-dehors de la France, le Brunswick, étudié par Jean-Luc Le Cam, connaît dès le XVII^e siècle une inspection générale des écoles, née au lendemain de la guerre de Trente Ans de la volonté de rétablir dans sa plénitude l'enseignement humaniste, et qui devient un outil de contrôle du système scolaire ainsi que de l'application d'une politique éducative centralisée. Imelda Elliott évoque la situation irlandaise et Françoise Capacchi celle de la Wallonie et de Bruxelles, David Facci étudie l'Italie, Marie-Lise Lorthiois l'Angleterre, ces différents exemples présentant un intérêt évident mais ne pouvant être développés dans une notice forcément rapide telle que celle-ci.

La conclusion évoque le malaise actuel des personnels d'inspection qui ont l'impression d'avoir perdu leurs anciens repères sans qu'ait émergé une nouvelle identité professionnelle cohérente. La connaissance de ce corps professionnel pourrait par ailleurs être encore améliorée par des études prosopographiques ainsi que par une approche ciblée des actions concrètes et de l'impact réel des interventions inspecto-riales. L'ouvrage se termine par une bibliographie qualifiée de sommaire, ce qui est un peu modeste puisqu'elle fait tout de même 9 pages.

Philippe Roger

Bruno POU CET, *Robert Mallet (1915-2002). Poète, recteur et homme d'engagements*, Amiens, Encrage, 2017, 222 p., 29 €.

Le 18 mars 2015 se tenait à Amiens un colloque pour commémorer le cinquante-naire de l'académie d'Amiens « recrée » en 1964 et le centenaire de la naissance de Robert Mallet qui en fut son premier administrateur. Sous le titre *Robert Mallet Poète, recteur et homme d'engagements*, cet ouvrage dirigé par Bruno Poucet en prend la suite. « Recteur et homme d'engagements » car Robert Mallet, figure emblématique des grands serviteurs de la Cinquième République et des hauts fonctionnaires des Trente Glorieuses, fut chargé à Amiens de réorganiser l'enseignement et en lui insufflant une perspective créatrice ; « poète » et homme de lettres car Robert Mallet a tout au long de son existence poursuivi une activité littéraire dans les domaines de la poésie, du théâtre, du roman, de l'édition et de la radio.

L'ouvrage comprend trois parties. Dans la première consacrée au recteur, Jean-François Condette fait le point sur les mutations de l'activité rectorale dans les années 1960. Michel Casta donne un état des lieux de l'éducation en Picardie dans les mêmes années. Bruno Poucet, après avoir rappelé le parcours de Robert Mallet avant sa nomination à Amiens, précise les lignes générales de son action dans cette académie qu'il dirigea de 1964 à 1969. Ismaïl Ferhat analyse la dimension régionale de l'action de Robert Mallet à un moment où la régionalisation est encore bien limitée. Stéphane Coutant revient sur ce qui fut la grande affaire des années amiénoises du recteur Mallet : son rôle dans la fondation de l'université d'Amiens qui voit le jour en octobre 1968. Claude Lelièvre donne quelques brèves indications sur la politique menée par Robert Mallet pour réorganiser l'enseignement dans une académie qui accuse un fort retard du taux de scolarisation au niveau du second degré. Camille Grabowski revient sur le grand colloque « Une école nouvelle » (15-17 mars 1968), tenu à Amiens les 15 et 17 mars 1968, à l'invitation de Robert Mallet qui y présida un groupe de travail chargé de réfléchir au rôle de l'éducation artistique dans la formation de l'individu. Pour conclure cette première partie, Charles Mercier examine l'action de Robert Mallet dans l'académie de Paris dont il fut nommé recteur en mai 1969 avant d'être remercié par Alice Saunier-Seïté en 1980.

Priscilla Hazebrouck ouvre la seconde partie de l'ouvrage, *Les engagements d'un homme*, avec une contribution consacrée à la famille Mallet au sein de la Société d'Émulation d'Abbeville. De son côté, Monique Crampon étudie le rôle de Robert Mallet dans les sociétés savantes amiénoises. Stéphane Coutant et Sandrine de Solan après avoir évoqué les motivations qui ont incité le recteur Mallet à faire don de ses archives à la Bibliothèque universitaire d'Amiens décrivent le fonds ainsi constitué contenant en particulier son journal tenu pendant de nombreuses années. Bruno Poucet rappelle combien le recteur Mallet était sensible à la dimension internationale de ses fonctions et aux problèmes environnementaux et sociaux ce qui l'a conduit à fonder le MURS ou Mouvement universel pour la responsabilité scientifique. Il en montre les réussites mais aussi les échecs.

La troisième partie est consacrée à *Robert Mallet poète, romancier, critique littéraire et homme de radio*. Jean-François Coquet se penche sur l'essai que Robert Mallet consacra à la « mort ambiguë » qui est celle d'André Gide dont il fut le secrétaire pendant quelques mois. Anne Pimont s'intéresse à l'œuvre poétique de Robert Mallet dont elle retient un thème récurrent : la blessure associée à l'image du sang et de la cicatrice. Jacques Lardoux analyse les entretiens radiophoniques Jean Pauhlan/Robert Mallet consacrés à Madagascar où les deux hommes ont séjourné, le premier de 1906 à 1910, le second de 1960 à 1964. Jean-Jacques Becquet consacre quelques pages à l'œuvre romanesque de Robert Mallet. Enfin, Jacques Darras évoque « le poète musicien virtuose des mots [...] attentif aux autres, curieux des autres ».

Aucune des facettes du personnage n'est donc laissée de côté dans ces différentes contributions. Elles donnent au lecteur l'occasion de découvrir la personnalité complexe d'un homme qui fut à Madagascar, en Picardie, puis à Paris une des grandes personnalités du monde éducatif des années 1960-1980, qui fut aussi un homme d'engagements et un homme de lettres.

Philippe Marchand

Bruno POUCKET et Patrick RAYOU (sous la direction de), *Enseignement et pratique de la philosophie*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, Collection « Études sur l'Éducation », 2017, 234 p., 20 €.

Ce livre est le fruit d'un colloque tenu en 2013 qui s'était fixé deux objectifs : dresser un état des lieux de l'enseignement de la philosophie là où il se pratique, dans les classes terminales des lycées, en amont, en aval de ces classes, hors de celles-ci, mettre en perspective les pratiques et les traditions par rapport à d'autres pratiques et traditions européennes.

Les actes de ce colloque qui pouvait s'appuyer sur les nombreux travaux menés depuis quelques années en histoire, en sociologie et en sciences de l'éducation s'ordonnent en quatre parties.

La première partie s'ouvre avec un bilan historique de l'enseignement de la philosophie scolaire établi par Bruno Poucet. Dans ce bref essai d'histoire d'une discipline, Bruno Poucet montre que l'enseignement scolaire s'est organisé selon trois paradigmes : le paradigme aristocratique de l'Ancien Régime aux années 1860 où les élèves rédigent le cours du professeur et récitent un manuel, où l'enseignement de la philosophie est au service de l'État, le paradigme méritocratique des années

1860-1880 aux années 1940-1950 où on passe d'un enseignement dogmatique à un enseignement plus libéral donné à des élèves de plus en plus nombreux par des professeurs dont l'identité est reconnue, le paradigme démocratique depuis les années cinquante, paradigme d'un enseignement de masse visant à former tous les citoyens et ne pouvant donc se réduire à la forme scolaire, reposant sur une plus grande diversité des exercices. Ce nouveau paradigme se met en place progressivement non sans difficultés.

Il appartient à Patrick Rayou d'étudier les rapports des professeurs et des élèves à l'enseignement de la philosophie. Prenant comme point d'ancrage de sa réflexion la dissertation de philosophie, l'auteur montre que le registre culturel des élèves est très souvent insuffisant pour contextualiser les notions abordées et donner du sens aux problématiques. En conséquence, la place de la philosophie au terme des études secondaires ne convient plus à des élèves insuffisamment armés pour acquérir en une année les outils intellectuels spécifiques. Il appartient donc aux concepteurs des programmes et aux enseignants qui les mettent en œuvre de redessiner les contours d'une discipline qui se doit d'être à la fois scolaire et émancipatrice.

Mais comment sont formés les enseignants? Jean-François Condette distingue trois périodes: les années 1900-1950 où la formation professionnelle des professeurs de philosophie était quasi inexistante, les années 1950-1991 correspondant à la création du CAPES et des CPR, les années 1991-2013, celles des IUFM. Le survol de ces trois périodes lui suggère un double constat. C'est d'abord l'important effort réalisé au cours du xx^e siècle pour former scientifiquement les professeurs de philosophie. En revanche, l'auteur souligne la difficile mise en place et les modalités changeantes dans la formation professionnelle. De réformatives en réformations, cette formation perd de sa stabilité. Qu'en sera-t-il avec les ESPE nouvellement créées?

Dans la seconde partie, *Étendre les pratiques et les contenus*, trois auteurs s'intéressent à l'enseignement de la philosophie dans d'autres lieux que les classes terminales: dans les Classes préparatoires aux Grandes écoles (Stéphane Charbonnier), dans les facultés de médecine (Catherine Draperi), dans les universités avec l'exemple de leur résistance à l'introduction de la pensée de Dewey longtemps considéré comme un pédagogue avant de l'être comme un philosophe (Brigitte Frelat-Kahn). Ce détour par d'autres pratiques n'est pas inutile si on veut repenser l'enseignement de la philosophie dans les classes terminales des lycées.

Il n'est pas inutile, non plus, d'examiner ce qui se passe chez nos voisins pour comprendre que l'idée de l'absence de la philosophie dans leurs programmes enseignement est une idée fautive. C'est l'objet de la troisième partie, *Enseigner la philosophie en Europe*. L'examen des cas anglais (Serge Cospère), italien (Gérard Malkassian) et belge (Jean-Paul Martin) montre que la philosophie y est bien présente sous ce nom ou sous d'autres formes. En se penchant sur ce qui se pratique dans ces pays, il ne s'agit pas de partir à la recherche de contre-modèles comme l'ont fait parfois ou le font encore des politiques. Mais comme le soulignent un des trois auteurs, ce regard porté sur l'autre est toujours source d'enseignement et son propos terminal mérite d'être cité et médité: « Plus que jamais les contacts et échanges de conceptions, de questions, de pratiques entre enseignants [...] seraient nécessaires pour repenser ensemble la place et les formes de l'enseignement de la philosophie dans l'école européenne de demain ».

La quatrième partie, *Enseigner la philosophie au XXI^e siècle*, est consacrée à la découverte des nouveaux espaces investis par l'enseignement de la philosophie. Francis Foreaux rend compte de l'expérimentation menée dans l'académie de Reims pour introduire l'enseignement de la philosophie en lycée professionnel. Globalement bien acceptée par les élèves et leurs professeurs, l'expérience rémoise a montré les avantages éducatifs, culturels et sociaux qu'en ont retirés des élèves parmi les plus démunis. En dépit de ce constat positif, l'expérience a été interrompue et l'enseignement de la philosophie n'a toujours pas droit de cité dans l'enseignement professionnel.

Edwige Chirouter examine les relations qui s'instaurent entre la philosophie et la littérature de jeunesse. Après avoir décrit le développement contemporain d'une littérature de jeunesse philosophique, elle entend rendre compte « des propositions pédagogiques qui en découlent ». Avouons que le lecteur reste ici sur sa faim avec ce renvoi fort bref aux conclusions de la thèse de l'auteure. En conclusion, elle souligne la fonction médiatrice de la littérature de jeunesse dans l'apprentissage de la pensée critique où le maître joue un rôle essentiel.

Michel Tozzi, après avoir rappelé préalablement que la philosophie est dans l'enseignement secondaire une discipline scolaire et non une discipline de recherche comme à l'université ou une discipline de vie comme elle l'était dans l'Antiquité, pose la question de sa didactisation : pourquoi et comment enseigner et apprendre la philosophie comme matière scolaire ? L'auteur considère que le chantier est encore largement en friche et qu'il convient de s'y consacrer.

Dans les dernières pages de l'ouvrage, André Robert se refuse à tirer « des conclusions proprement dites, ce qui supposerait une clôture des problèmes soulevés, contraire à l'esprit même de la démarche philosophique » et propose à la lumière des différentes contributions des pistes de réflexion.

Philippe Marchand

- Varia

Isabelle GUYOT-BACHY, *La Flandre et les Flamands au miroir des historiens du royaume (X^e-XV^e siècle)*, Villeneuve-d'Ascq, Septentrion, 2017, 381 p.

Depuis le célèbre *Naissance de la nation France* de Colette Beaune [Paris, NRF-Gallimard, Bibliothèque des Histoires, 1985], l'historiographie s'intéresse beaucoup à la formation des identités locales, régionales et nationales au Moyen Âge, comme en témoigne le récent ouvrage d'Élodie Lecuppre-Desjardin, *Le royaume inachevé des ducs de Bourgogne (XI^e-XV^e siècle)* [Paris, Belin, 2016]. C'est une question connexe que soulève Isabelle Guyot-Bachy en cherchant à mesurer quelle connaissance de l'histoire des Flamands avaient les historiens du royaume, et comment ils se représentaient la Flandre. L'auteur propose donc de nouveaux jalons à « l'histoire de la construction de l'histoire », dans la lignée des travaux de Bernard Guenée.

Elle montre que du X^e au XII^e siècle, la Flandre occupe une place modeste dans la production historiographique. L'historiographie flamande (patronnée par le comte au sein des établissements monastiques dont il est abbé laïque) n'est guère lue hors du comté. La moitié du corpus étudié ignore totalement la Flandre, notamment dans le sud, où un Adhémar de Chabannes ne la mentionne qu'au détour d'une évocation de

la Normandie, mieux connue. À l'inverse, les historiens normands, notamment sous les Plantagenêt, s'intéressent davantage aux Flamands, turbulents voisins et alliés potentiels. L'histoire de la Flandre n'est jamais retracée de façon continue; seuls quelques « grands événements » concentrent l'attention: les invasions normandes, les meurtres de princes ou de prélats ordonnés par les comtes Baudouin II et Arnoul. Les Flamands sont occasionnellement décrits comme un groupe ethnique, auquel sont prêtés des stéréotypes, parfois contradictoires: cruels pour les uns, amollis pour les autres...

Le XIII^e siècle marque un véritable tournant: les textes circulent davantage, et l'intérêt pour la Flandre se répand. L'historiographie royale élabore sa description « canonique » de la Flandre, en vue d'arrimer le comté à l'espace royal. Il s'agit d'en réécrire le passé, qu'il soit lointain – on prête ainsi à Clotaire, fils de Clovis, un royaume composé de « la Normandie et la Flandre » – ou proche, la bataille de Bouvines semblant une victoire remportée sur un comte de Flandre rebelle, et non sur l'empereur. En revanche, en Bretagne ou dans le Midi, la Flandre n'est toujours guère mentionnée.

Au XIV^e siècle, les révoltes flamandes et l'implication du comté dans la guerre de Cent Ans, suscitèrent un véritable « front commun » des historiens du nord du royaume, afin de soutenir le roi et la légitimité de ses droits sur la Flandre. Dans le même temps, leur hostilité ne se tournait plus vers les comtes, comme au siècle précédent, mais vers les Flamands, vus comme un peuple ennemi de la paix, toujours en révolte. Aux Flamands rebelles, les historiens n'opposaient pas dans leurs récits « l'ost du roi de France », mais bien plutôt « les Français », exaltant l'unité du royaume face à des étrangers. Le flamand, langue minoritaire, était perçu comme une « langue identitaire », voire une arme de guerre, du cri de révolte des matines de Bruges (1302) au projet des rebelles de mener Charles VI à Gand pour lui faire apprendre le flamand (1382).

L'interminable conflit entre la France et l'Angleterre accentua la perception hostile des historiens français envers la Flandre et les Flamands. L'auteur distingue deux groupes d'œuvres historiographiques au XV^e siècle. Le premier, le plus proche du pouvoir royal (on y compte Michel Pintoin) replace l'alliance anglo-flamande dans le temps long du conflit entre le roi et ses sujets flamands. La conscience d'une identité flamande particulière en émerge progressivement, comme d'un peuple à part entière, voire d'une nation. Le second groupe (chroniques normandes et princières, notamment) ravale le conflit entre le roi et les Flamands au rang d'affaire secondaire, n'y voyant qu'un appendice du conflit essentiel entre la France et son ennemi héréditaire, l'Angleterre.

Un dernier chapitre interroge la place de la Flandre et des Flamands dans la composition de « l'histoire de France » propre au XIX^e siècle. Désormais divisée entre France et Belgique, à cheval sur les « frontières parfaites » de l'hexagone, la Flandre devait jouer un rôle neuf et consensuel dans l'histoire nationale française, tantôt comme membre de la nation, tantôt comme nation autre et honorable. Bouvines, victoire nationale, n'est plus remportée sur les Flamands de Ferrand, mais sur les Allemands et leur empereur... La politique de Philippe le Bel est jugée sévèrement, les révoltes flamandes, les alliances avec l'Angleterre sont absoutes par une situation économique qui les rendaient « inévitables ».

Le livre d'Isabelle Guyot-Bachy, en étudiant le regard porté par les historiens français sur la Flandre et les Flamands, permet non seulement d'analyser leurs représentations de la Flandre, mais aussi bien d'esquisser, indirectement, l'idée qu'ils se faisaient de la France elle-même, et de son unité.

David Fiasson

Hadrien KOCKEROLS, *Le monument funéraire médiéval dans l'ancien diocèse de Liège*, Namur, Les éditions namuroises, 2016, 2 vol. ; t. 1, 28,7 cm, 396 p., fig. en noir et blanc, lexique ; t. 2 catalogue, 28,7 cm, 775 p., fig. en noir et blanc, table chronol., index, 95 €.

Bien qu'encore rares, des études systématiques de monuments funéraires à l'échelle d'un territoire et d'une ère chronologique précis et restreints émergent depuis quelques décennies pour offrir de ce phénomène majeur une image plus nuancée. Celle qu'Hadrien Kockerols dédie à l'ancien diocèse de Liège sur une très longue durée (des années 800 à 1515), y contribue. Il s'agit de la publication d'une thèse soutenue à l'Université de Namur en 2014, et qui faisait suite, entre autres, à ses inventaires des *Monuments funéraires en pays mosan* (1999-2007) et à sa publication sur *Les gisants du Brabant wallon* (2010). Le premier tome propose une étude typologique et iconographique des monuments funéraires répertoriés dans le second tome, un catalogue illustré réunissant 650 pièces.

L'auteur définit le monument funéraire comme étant « un objet, un artefact, créé pour supporter la mémoire d'une personne et la perpétuer » (p. 23). Se fondant sur la vision prospective/rétrospective énoncée par Panofsky, il établit que cette mémoire peut être de deux natures différentes : d'un côté la mémoire *sociétale*, c'est-à-dire le souvenir qu'en tant qu'individu le défunt souhaite laisser à ses descendants et à la postérité ; et la mémoire *ecclésiastique*, soit « celle qui est portée par la vision de la survie dans la béatitude ». Ce double rôle du monument funéraire médiéval est le fil conducteur de cette étude où chaque élément est analysé au regard de la nature de la mémoire qu'il porte. La typologie utilisée est construite à partir de la forme du monument (sarcophage, plate-tombe, tombe élevée, épitaphe, arcosole, statue, stèle), ainsi que de l'image présente sur ce dernier (décorative, symbolique, héraldique, figurative, image-texte). Chaque élément constitutif du tombeau est étudié dans un chapitre différent, retraçant ses origines et ses usages au sein de l'ancien diocèse.

Avant d'engager l'étude proprement dite, l'auteur explore le rapport entre le monument funéraire et l'espace : l'espace de l'édifice qui accueille le monument, puis l'espace de l'inhumation. Il rappelle que les monuments funéraires, au Moyen Âge, ont d'abord été placés à l'intérieur des édifices religieux. Mais leur présence accrue au point de saturer l'espace en perturbant la liturgie a nécessité de rapides adaptations : construction de cryptes, de chapelles funéraires et restriction des monuments à certaines formes ou à des emplacements spécifiques, comme les *arcosolia*. On observe alors une progressive mise à distance du monument funéraire qui s'opère en trois temps : tout d'abord le « temps du sarcophage » où le monument est plus proche du reliquaire que de l'usage funéraire, mais est nécessairement lié à la dépouille, voire la conserve directement ; puis le « temps de la tombe » où le monument occupe l'emplacement de l'inhumation ; et enfin le « temps de l'épitaphe » où le monument funéraire est de plus en plus dissocié de l'endroit où repose le défunt.

La progressive monumentalisation du sarcophage est au cœur du second chapitre. Auparavant simple réceptacle à la dépouille, on le pare d'inscriptions, de motifs et de symboles qui en font un véritable monument soutenant la mémoire du défunt qu'il accueille. La dalle à croupes, dalle trapézoïdale en forme de toit à quatre pans, est une première étape vers cette monumentalisation. Celle de saint Abel dans la crypte de la collégiale Saint-Ursmar de Lobbes, datée du premier tiers du XIII^e siècle, avec sa croix et ses colombes stylisées, en est un bon exemple. L'arcosole, arcade monumentale abritant le sarcophage, est une formule dont l'origine est à chercher dans les catacombes romaines, et qui sera repris pour les sépultures des souverains byzantins puis de Charlemagne à Aix-la-Chapelle, ville du diocèse de Liège aux portes de celui de Cologne. Les exemples évoqués montrent que l'utilisation de ce dispositif ne dépasse pas la seconde moitié du XIII^e siècle et s'est peu développée dans l'ancien diocèse de Liège, contrairement aux diocèses voisins. L'auteur a repéré, avant l'avènement du gisant comme moyen de représentation du défunt sur la tombe, deux monuments qui utilisent un autre type d'effigie : la statue. Le premier est celui de Charlemagne à Aix, où sont mobilisés les codes traditionnels de la représentation des empereurs : Charles est assis sur un trône portant les attributs de pouvoir. Le second est celui de Guérard de Gueldre et de Marguerite de Brabant, datable des années 1230, dont les effigies, bien que similaires à des gisants, semblent d'après l'auteur avoir été premièrement conçues pour être présentées à la verticale. Il s'agit donc d'exceptions, mais représentatives des tâtonnements inhérents à la constitution de chaque nouveau modèle artistique.

Les monuments funéraires à décor de mosaïque propres à l'aire rhéno-mosane sont un autre exemple de la progressive monumentalisation des lieux de sépultures au cours de la période médiévale : le dallage couvrant la sépulture est découpé pour recevoir par incrustation une inscription célébrant la mémoire du défunt. Ce dispositif, utilisé entre le dernier quart du X^e siècle et le dernier quart du XII^e, distingue un individu ayant joué un rôle important dans l'histoire de l'édifice qui abrite sa dépouille : souvent des abbés ou des évêques fondateurs. Le sixième chapitre évoque les différents types de tombes visibles au Moyen Âge dans le diocèse en fonction de leur emplacement et de leur degré d'élévation, de la tombe sur pieds à la plate-tombe en passant par la tombe murale, autant de types que l'on retrouve dans toute l'Europe médiévale. L'auteur en passe en revue les caractéristiques formelles.

La suite de l'ouvrage interroge de manière méthodique les différentes images utilisées afin de représenter le défunt dans les monuments funéraires entre 1215 et 1515. Parmi les figurations, l'auteur distingue, pour le XIII^e siècle, celle du portrait funéraire qui représente le défunt debout et met en avant sa fonction sociale d'une part, et celle du gisant où il est allongé, d'autre part. Des graphiques en secteur permettent de visualiser la part de chaque type : quelle que soit la période, le gisant est toujours le plus utilisé, et on note qu'entre 1315 et 1415 l'usage du portrait diminue de moitié pour rester ensuite stable entre 1415 et 1515. Une seconde série de graphiques montre que le clergé utilise bien davantage le portrait funéraire que les laïcs qui lui préfèrent le gisant. L'auteur opère ensuite une nouvelle distinction entre la représentation du corps mort, issue d'une iconographie liée au rituel des funérailles, et celle du corps transfiguré où le défunt, yeux ouverts et mains jointes en prière, est prêt pour le Jugement Dernier. Revenant au portrait funéraire, le chapitre se poursuit avec l'analyse d'un motif iconographique singulier : la représentation du défunt vêtu en armure brandissant une épée. De diffusion limitée aux Pays-Bas et au XIII^e siècle, il

est le fruit de la transposition des images figurées utilisées sur les sceaux équestres de la même époque. Ce transfert n'est pas étonnant, le monument funéraire et le sceau étant tout deux des éléments relatifs à l'identité de la personne qu'ils concernent.

Présent sur la majorité des monuments funéraires médiévaux, le cadre symbolique occupe le huitième chapitre de ce livre. L'arc trilobé qui le compose avant la seconde moitié du XIII^e siècle emprunte à l'enluminure et à la sculpture monumentale et symbolise l'entrée de la Jérusalem Céleste. Le cadre architecturé plus complexe qui apparaît dans les années 1265 s'inspire quant à lui de l'orfèvrerie et de l'architecture, et évoque, en lien avec les rites funéraires, le passage entre la vie terrestre et la vie éternelle. À partir de 1290, plus qu'un cadre, l'espace dans lequel prend place l'effigie funéraire est une coupe transversale d'église, dans le gâble de laquelle sont dessinées des rosaces. Enfin, vers 1315-1320, issu de l'art tournaisien, apparaît le cadre en forme de tabernacle, c'est-à-dire des piédroits supportant un tabernacle en forme de châsse au-dessus du défunt. Les différents éléments pouvant orner la console sur laquelle repose l'effigie sont ensuite évoqués, comme le dragon, le lion et le chien et, plus rarement, l'homme sauvage et le singe.

Les chapitres suivants sont parmi les plus stimulants de la publication en ce qu'ils évoquent un aspect qui semble spécifique à l'ancien de Liège : la présence croissante des éléments héraldiques dans les productions funéraires de cette aire géographique. Entre 1261 et 1272 sont produites les premières plates-tombes héraldiques qui, une fois encore, sont liées à l'iconographie sigillaire et au décorum des rites funéraires. Au fil des décennies, la place de l'emblème héraldique évolue et s'intègre aux monuments à effigie funéraire, voire à l'effigie elle-même lorsqu'il est placé dans les ailettes des armures des chevaliers.

Quelques monuments funéraires multiples ont été répertoriés. Ils prennent d'abord la forme de deux tombes placées côte à côte, puis d'une tombe unique partagée par plusieurs individus, de même sang ou mariés. Là encore, il s'agit souvent d'exprimer les liens de parentés et, donc, le lignage plus que le salut de l'âme. Le chapitre consacré aux cortèges représentés sur les sarcophages, pleurants ou deuilants, établit qu'ils sont assez rares dans l'ancien diocèse de Liège, au contraire des cortèges de figurants dont la plupart portent des éléments héraldiques. Mais ceux-ci sont parfois seuls présents. Les éléments pouvant constituer toute forme d'épithaphe, évoqués dans le chapitre 16, vont de la simple inscription funéraire à l'image du défunt priant devant une vision de la Vierge, accompagné par un saint intercesseur. Enfin, viennent compléter cette étude méthodique deux courts chapitres consacrés au cimetière et à l'épigraphie funéraire.

En guise de conclusion, l'auteur retrace l'évolution du rôle du monument funéraire entre époque romane et gothique : dans un premier temps outil du salut utilisant des images symboliques comme l'agneau pascal ou l'arbre de vie, il devient dans un second temps porteur de la mémoire sociétale, avec une iconographie centrée sur la représentation de l'individu, de son statut et de son lignage (gisants, emblèmes héraldiques, cortèges de figurants, tombes multiples et épithaphe à priant). Selon lui, la mémoire sociétale « parasite » la mémoire ecclésiale et la perspective eschatologique initiale du monument funéraire.

Le catalogue, support essentiel de l'essai livré dans le premier tome, se compose de 650 fiches classées par ordre alphabétique des noms de la ville où les monuments

sont conservés, puis par ordre chronologique. Il mêle monuments existants et monuments qui ne sont plus connus que par les sources. Ces dernières (textes, photographies, frottis, dessins, etc.) sont décrites dans l'introduction du premier volume. Des données statistiques concernant le statut des défunts et la topographie funéraire rendent plus concrète cette étude et en font, grâce aussi aux index, un précieux outil de prosopographie et de sociologie régionale. Le lecteur aura plus de mal à trouver dans le travail d'Hadrien Kockerols une analyse qui dépasse la typologie des composantes formelles et iconographiques des tombeaux. Les questions d'attribution, de style ou de mode de production y sont peu présentes. Sa présentation matérielle n'a pas reçu tout le soin qu'il méritait et de fréquentes approximations affectent les légendes des diagrammes ainsi que les renvois au catalogue, quand ce n'est pas les noms de personnes : l'incunable portrait peint royal Français du Louvre devient ainsi celui de « Charles II dit le Bon ». Reste un livre qui offre une vision claire de l'ensemble des éléments constitutifs d'un large panorama de monuments funéraires médiévaux. Il permet de cerner les spécificités formelles de l'aire géographique concernée et, partant, il offre à l'étude des diocèses voisins un précieux repère qui permet d'entrevoir les transferts artistiques qui se sont opérés entre les différents espaces environnants.

Marie Quillent

Nicole BINGEN et Renaud ADAM, *Lectures italiennes dans les pays wallons à la première Modernité (1500-1630)*, préface de Chiara LASTRAIOLI, collection « Études Renaissance », Brepols, Turnhout 2015, 219 p., bibliographie et index.

Les auteurs prennent le soin, bien nécessaire, d'expliquer ce qu'ils entendent par « pays wallons » : la zone de parlers romans limitée au nord et à l'est par la frontière linguistique, au sud et au sud-ouest par la frontière politique du royaume de France. La carte de la p. 18, empruntée à l'*Atlas historique de la Belgique* (1959) est peu lisible et sa légende aurait mérité d'être adaptée au présent ouvrage (p. 21 on apprend que les lignes en pointillés tracent des frontières linguistiques entre le picard, le champenois et le wallon proprement dit). Les linguistes aujourd'hui « séparent wallon et picard en deux langues régionales différentes », à quoi il convient d'ajouter le champenois et le gaumais parlé autour de Virton. Cette zone hétérogène, politiquement et linguistiquement, les auteurs ne pouvaient l'appeler « Wallonie », mais, « tout bien pesé », ils ont choisi de parler de « pays wallons » au pluriel, en se réclamant d'une tradition qu'ils font remonter à Jean Lemaire de Belges, né à Bavay (*Belgis*), et au Douaisien Louis de Haynin qui décrit la Wallonie en 1628. Ainsi entendus, ces pays dits « wallons » couvrent le Cambrésis, le comté d'Artois d'Arras à Hesdin et Saint-Omer, le sud roman du comté de Flandre (Lille, Douai, Orchies), Tournai et le Tournaisis, le comté de Hainaut (Mons, Valenciennes et Ath), le comté de Namur, Nivelles, Bastogne, le sud de la principauté de Liège (de Liège et Verviers à Dinant). Ils justifient le *terminus ad quem*, l'année 1630 correspondant, selon eux, à une sorte de fracture entre la Renaissance tardive et l'éclosion du baroque (p. 16), mais rien n'est dit du choix de l'année 1500, « le milieu du xvi^e siècle marquant le commencement d'une véritable tradition typographique pour ce territoire » (p. 29), une tentative sans lendemain de création d'imprimerie eut bien lieu à Valenciennes autour de 1500, mais elle ne produisit pas d'œuvre italienne, même en traduction. C'est ensuite Hesdin qui accueillit l'imprimerie de Bauldain Dacquain, lequel en 1512 publia les Coutumes d'Artois.

Le livre est divisé en deux parties, il s'ouvre en effet sur une étude historique répartie en trois chapitres : d'abord une analyse statistique de la production imprimée d'œuvres italiennes dans leur langue ou en traduction française, suivie d'inventaires des libraires et d'une présentation du contenu de bibliothèques privées. Trois appendices apportent les pièces justificatives de ces trois chapitres et une annexe analyse le contenu de la bibliothèque du philologue François Modius, chanoine d'Aire-sur-la-Lys, qui laissa, à sa mort en 1597, une bibliothèque à Francfort, inventoriée en 1605 par son acquéreur l'audomarois Richard de Pan, à son tour chanoine d'Aire.

En réalité il faut attendre la création de l'Université à Douai et l'installation de l'imprimeur Jacques Boscard, né à Louvain en Brabant, pour voir démarrer des presses (p. 39). Son successeur, Jacques Bogard, également natif de Louvain, fut actif à Douai de 1574 à 1615, lui succéda son gendre, rejeton d'une dynastie de libraires-éditeurs anversoises et qui commença sa carrière à Anvers, façon de rappeler que Flandre et Brabant avaient adopté précocement la nouvelle technique avant de la transmettre à leurs voisins du sud. L'imprimerie se développa à Lille seulement au début du XVII^e siècle, sous l'impulsion de Christophe Beys, petit-fils de Christophe Plantin.

Un tableau (p. 44) recense la production imprimée dans les pays wallons de 1501 (*sic*) à 1630, soit un total voisin de 4 500 ouvrages, dont plus de la moitié (et 1 835 au cours de la dernière période) furent publiés à Douai. Viennent ensuite et très loin derrière Liège (autour de 550 ouvrages), puis Arras, Saint-Omer, Lille et Mons. Un second tableau (p. 46) recense 175 éditions de livres italiens (44 au XVI^e siècle, 131 dans la seconde période), Douai occupant toujours la première place (88 éditions), suivie d'Arras puis Lille et Liège.

« La ville de Douai a été le centre typographique le plus productif des pays wallons. La présence de l'Université a certainement créé les conditions favorables pour l'essor de l'industrie du livre, mais il ne faut pas négliger l'importance des débouchés offerts par les collèges, les séminaires, les nombreux monastères présents à l'intérieur et à l'extérieur de la ville, ainsi que les riches et célèbres abbayes qui l'entouraient » (p. 41).

De quel type d'ouvrages avait besoin une Université créée en 1562 en pays espagnol au temps du concile de Trente dont elle approuva les décrets en 1564 : les presses douaisiennes ont sorti 86 % de livres religieux (76 sur 88 livres italiens). Pour l'ensemble des imprimeries en pays wallons, ce pourcentage reste très élevé (140/175, tableau p. 47-48). À côté d'innombrables ouvrages de dévotion, on trouve aussi des récits de mission en Orient, surtout des jésuites au Japon. Aucun de ces ouvrages n'est en langue italienne, il s'agit toujours de traductions en français, souvent déjà publiées à Anvers ou à Paris. Cependant « 44 % de ces traductions ont été effectuées dans les pays wallons par des lettrés locaux » (p. 49). Le chapitre se termine sur de rapides biographies des plus célèbres de ces traducteurs, Antoine de Balinghem, Antoine Gazet, Jean de Villers et l'évêque de Tournai Michel d'Esne, jésuites ou très liés à la Compagnie. Parmi les livres non religieux, on peut citer une version abrégée de la *Description des Pays-Bas* de Guicciardini et des *Rimes* et *Trionfi* de Pétrarque (*Pétrarque en rime française*). Les auteurs ajoutent : « on est frappé de l'absence des grands noms comme Machiavel, Botero, Paruta, Sarpi en histoire et politique ; ou Boccace, Arioste, Tasse, Guarini en littérature » (p. 60). Certes Paolo Sarpi fut le premier historien du concile de Trente, mais il mena une lutte acharnée contre le pouvoir politique de la Papauté romaine qui répliqua par l'interdit de la République de

Venise. Le servite Sarpi n'était pas en odeur de sainteté auprès des jésuites qu'il avait fait expulser.

En abordant le chapitre 2, les inventaires des libraires hennuyers et tournaisiens qui corrigent la monotonie de l'édition, les auteurs rappellent les difficultés du contexte et la politique de répression du duc d'Albe qui institua un tribunal d'exception, le Conseil des Troubles (1567-1576) chargé de surveiller « de très près la fabrication, la vente et la possession de livres, en raison du danger potentiel de ce véhicule culturel qu'est l'imprimé » (p. 62). Des inquisiteurs à partir de mars 1569 examinèrent minutieusement les fonds des libraires des différentes provinces et les Archives Générales du Royaume à Bruxelles ont conservé le résultat de leurs enquêtes dans les librairies de la province de Hainaut, à Mons, Maubeuge, Binche, Bavay, Ath, Le Rœulx, Enghien et Avesnes. Ils trouvèrent 2 313 titres qui, avec Tournai, offrent « un instantané inédit de livres en circulation dans de nombreuses villes du territoire ». Le fonds du libraire tournaisien Jean Laurens soupçonné de sédition, fut placé sous scellés en mai 1569, l'inventaire alors réalisé signale 850 titres et plus de 2 000 unités, mais seulement quatre livres en italien et 23 traductions de l'italien. La politique religieuse des Habsbourg de Madrid n'était pas seule à créer des obstacles à la diffusion du livre, la politique « corporatiste » des libraires en place soucieux d'empêcher l'installation à Mons d'un concurrent venu de France les incita à lancer contre le nouveau-venu l'accusation de vendre des livres interdits. Parmi les titres vendus à Mons, citons en version française *Le Songe de Polyphile*, le chef-d'œuvre de l'éditeur Aldo Manuzio installé à Venise. Le chapitre 3 examine les inventaires de six bibliothèques tournaisiennes en 1568-1569 et de cinq autres pour les années 1600-1639, dont deux appartiennent à des chanoines de Liège. Avec raison, les auteurs font un sort particulier à Michiel Broutin, un sayetteur de Tournai condamné au bannissement pour hérésie et à la confiscation de ses biens en 1568. L'inventaire enregistra 48 livres, à trois exceptions près, uniquement en latin, une langue que cet entrepreneur étudiait consciencieusement, ou en italien (27 % du total). Parmi ses livres, on trouvait une *Practique brevve pour cifrer et tenir livre de comptes touchant le principal train de marchandises* (livre français) et, en italien, le plus souvent dans des éditions vénitienes, trois livres de comptabilité et des livres professionnels, plus des études académiques sur Dante et Pétrarque et un dictionnaire en six langues. La conclusion, d'une grande fermeté, rappelle au lecteur tous les principaux enseignements de l'enquête et l'index signale les auteurs, traducteurs et titres des ouvrages cités dans les trois appendices, ce qui contribue grandement à la consultation.

Jean-Claude Hocquet

Alexandra ORLANDINI CARCREFF, *Au pays des vendeurs de vent. Voyager en Laponie et en Finlande xv^e-xix^e siècle*, Aix-Marseille Université, Presses Universitaires de Provence, Textuelles, 2017, 326 p.

Sous le titre poétique, *Au pays des vendeurs de vent*, suivi d'un sous-titre plus explicite *Voyager en Laponie et en Finlande xv^e-xix^e siècle*, Alexandra Orlandini Carcreff nous propose un panorama de l'histoire du voyage dans ces lointaines régions du Nord. 121 récits de voyageurs dont 33 italiens, 61 français, 19 anglais et 6 nordiques constituent sa documentation.

Dans un préambule fort utile au lecteur ignorant tout de cette histoire, elle retrace l'évolution de la connaissance des pays du Nord de l'Antiquité jusqu'à l'aube du

xvii^e siècle qui voit la parution de l'ouvrage fondateur d'un certain Johannes Gerhard Scheffer, professeur de philologie à l'université d'Upsala, inaugurant « les débuts des voyages en Laponie, des Grands Tours nordiques et de l'intérêt porté au bizarre et sauvage peuple des vendeurs de vent ». Au fil des pages de cette introduction, l'auteur décline les stéréotypes et les images rassemblés sur les peuples du Septentrion. Elle fait un sort à l'ouvrage du religieux Barthélemy l'Anglais qui fut le premier à parler des activités magiques des Finnois et de leur capacité à vendre le vent aux marins (Cf. p. 20).

Viennent ensuite trois chapitres. Dans le premier, l'auteur s'intéresse aux voyageurs qu'elle distingue, selon leurs intérêts et leur statut social, selon les possibilités économiques du moment et selon les progrès techniques conditionnant les conditions matérielles du voyage. Les premiers voyageurs, fort peu nombreux, sont aux xv^e et xvi^e siècles des marchands et des marins attirés pour des raisons commerciales par les pays du Nord. À partir du xvii^e siècle, à l'image de ce qui se passe dans les régions centrales et méridionales de l'Europe, le phénomène du voyage en *Grand Tour* touche les terres nordiques. Cette nouvelle catégorie de voyageurs, essentiellement composée de nobles et de gentilshommes, voyageant pour le plaisir de découvrir le monde, ne cesse de se développer tout au long du xviii^e siècle et pendant la première moitié du xix^e siècle. Si, parmi eux, les hommes de lettres sont les plus nombreux, les hommes de science sont aussi bien présents avec de grandes explorations arctiques. Comme dans le reste de l'Europe, une nouvelle catégorie de voyageurs apparaît dans la seconde moitié du xix^e siècle. Désormais, les voyages ne sont plus réservés à une élite sociale et les voyageurs en *Grand Tour* cèdent la place aux touristes. Les populations locales profitent de cette manne en organisant à leur intention des tours donnant à voir les pratiques de la vie quotidienne laponne.

Un classement des voyageurs par nationalités montre que les Italiens et les Français sont les plus nombreux. Arrivent loin derrière les Anglais, peu nombreux, fréquentant essentiellement les hautes sociétés locales, là où on parle anglais ce qui n'est pas sans conséquence sur leurs relations de voyage destinées à devenir des guides pour d'autres anglais qui suivront les mêmes itinéraires en restant dans les mêmes cercles. Enfin, il y a les voyageurs nordiques visitant leur propre pays.

Le voyage suppose un avant (choix des compagnons, recherche d'informations, organisation pratique), un pendant (périodes de l'année choisies pour le voyage, itinéraires, modes de transport, occupation du temps, hébergements), un après (les souvenirs, les relations) que l'auteur analyse avec minutie.

Dans le second chapitre, l'auteur établit une typologie des récits de voyages. Elle en distingue cinq types. La première rassemble les récits produits au lendemain des Grands Tours nordiques. On a là un type de récit présentant un itinéraire dans plusieurs pays au cours duquel les voyageurs se déplaçant en groupes ou au moins par deux cherchent à découvrir les capitales et les villes principales. Très longs et très imposants, ces récits sont essentiellement constitués d'une suite chronologique d'événements laissant peu de place aux digressions culturelles ou scientifiques rejetées le plus souvent en appendices. Seconde catégorie, les récits littéraires, récits au ton toujours très personnel remplis de digressions consacrés à des développements portant par exemple sur des manifestations de la vie culturelle traditionnelle. Troisième catégorie, les relations scientifiques dont l'archétype est le célèbre récit de l'expédition dirigée par Maupertuis en 1737. Quatrième catégorie, les récits anthro-

pologiques qui apparaissent avec la naissance de cette science dans les années 1850. La partie essentielle du récit est ici consacrée à des informations culturelles sur les modes de vie, sur les traditions, sur les croyances. Enfin avec la massification des voyages dans les pays nordiques, on voit se multiplier les récits que l'auteur qualifie de « romantiques » car leurs auteurs sont à la recherche du pathétique et du pittoresque.

Dans le troisième et dernier chapitre de l'ouvrage, l'auteur sélectionne six récits de voyage dans les terres boréales, le premier mettant en scène le périple du marchand vénitien Pietro Querini en 1431-1432 à la suite de son naufrage aux îles Lofoten et le dernier fait en 1839 par Léonie d'Aunet en Laponie. L'analyse de ces récits exemplaires met en lumière les différents types de narration, leur évolution dans le temps. Elle nous permet aussi de saisir les différentes façons de voyager et d'appréhender les réalités du Grand Nord à travers le temps.

De copieuses annexes viennent utilement compléter ces trois chapitres avec d'abord un répertoire des voyageurs ne comprenant pas moins de soixante notices constituant un panorama prosopographique remarquable. À côté de voyageurs célèbres comme Maupertuis, Madame de Staël, ce répertoire redonne vie à des personnes bien oubliées de nos jours. Chaque notice en effet contient une courte biographie, une description plus ou moins longue de leur voyage, une brève analyse parfois de leur production littéraire dont l'auteur donne les références. À la suite de ce répertoire, le lecteur dispose d'un ensemble de cartes sur lesquelles il peut lire les itinéraires des soixante voyageurs et d'une copieuse bibliographie.

Cet ouvrage d'une érudition remarquable et très agréable à lire vient combler un vide historiographique. L'auteur a su faire revivre pour notre plus grand plaisir des peuples et des voyageurs dont on a beaucoup à apprendre.

Philippe Marchand

Maya GOUBINA, *Russes et Français (1812-1818). Une histoire des perceptions mutuelles*, Paris, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, Imago Mundi, 2017, 200 p.

23 juin 1812 : 200 000 soldats français pénètrent en Russie, 30 au 31 mai 1814 : des régiments russes entrent dans Paris qu'ils quittent pendant les Cent-Jours pour y revenir dès juillet 1815. Un corps d'occupation reste alors cantonné dans les départements de l'Aisne, des Ardennes et du Nord jusqu'à la fin de 1818. Ces événements constituent un moment exceptionnel pour analyser les perceptions réciproques des Français et des Russes et les éléments constitutifs de leurs systèmes identitaires respectifs. Maya Goubina s'y emploie à partir de sources – correspondance, carnets de route, correspondance administrative, rapports de police... – uniquement produites pendant cette période par des Français et des Russes.

L'ouvrage, version abrégée et remaniée d'une thèse de doctorat, comprend quatre chapitres. Le premier explore la découverte culturelle que fut le séjour en Russie pour les Français, civils et militaires, séjour dans un pays dont ils ignoraient tout. Les sources et en particulier le *Bulletin de la Grande Armée* font ressortir le décalage existant entre les mentalités des deux adversaires. Elles montrent aussi les illusions françaises à l'égard du monde russe.

Dans le second chapitre, l'auteur scrute les réactions des Russes à l'épreuve de l'invasion française. L'entrée des Français en Russie, les défaites, la reddition de Moscou puis sa dévastation sont un catalyseur pour l'évolution de la pensée russe à l'égard des Français. Jusque-là perçus comme le peuple des Lumières, les Français deviennent pour les francophiles comme pour les francophobes un Autre. Naît alors dans la partie instruite de la population une réflexion l'entraînant « sur le chemin de la construction d'une nouvelle identité, l'identité nationale russe » (p. 90).

Le chapitre 3 analyse les réactions des Russes traversant à deux reprises la France jusqu'à Paris avant d'en occuper ensuite une partie. C'est une occasion pour des représentants de toutes les catégories de la société russe de découvrir un pays dont ils sont pour la plupart ignorants. Les sources montrent que cette découverte dégrise les francophiles qui découvrent une France exangue. Mais elles montrent aussi aux francophobes combien la Révolution et l'Empire ont contribué à transformer la France. En même temps, ce séjour a une grande influence sur la pensée socio-politique des Russes qui rentrent chez eux après avoir découvert que l'absence de l'esclavage n'empêche pas l'ordre civique de régner ni un royaume de prospérer. Au total, l'observation des réalités politiques françaises a donc amené les Russes à s'interroger sur leur pays, sur ses acquis, sur ses défauts.

Dans le quatrième et dernier chapitre, l'auteur montre que la perception des Russes par les Français pendant les années d'occupation emprunte une double voie. Il y a ceux qui voient dans la Russie un État puissant mais arriéré sur le plan économique, social et politique ce qui le rend terrifiant. D'autres en revanche réfléchissent sur l'intérêt que la France pourrait tirer d'une relation suivie avec l'Empire russe dont le poids sur le plan international est présenté comme le gage probable d'une progression sur la voie de la civilisation européenne. Au total, il ressort qu'à l'inverse des Russes, les Français assurés de leur supériorité intellectuelle s'interrogent davantage sur la Russie et ses habitants que sur eux-mêmes.

Un vaste corpus iconographique exploité dans les chapitres 2 et 4 illustre avec bonheur un livre original sur la rencontre de deux nations, sur leur perception mutuelle ainsi que sur la constitution de systèmes identitaires respectifs.

Philippe Marchand

Jean-Marie RICHEZ, *La reconstruction de la ville de Valenciennes (1940-1959)*, Cercle archéologique et historique de Valenciennes, t. XIII, 2017, 264 p.

Cet ouvrage est tiré d'une thèse soutenue en 2001 ayant comme titre *Valenciennes dans son bassin d'activité, 1950-2000*, sous la direction d'Odette Hardy-Hémery. Il comprend neuf chapitres couvrant la période qui débute par la destruction du centre-ville le 22 mai 1940 à la création d'un nouveau plan de développement en 1961. Il est aussi doté de trois annexes utiles : la liste des ministres de la Reconstruction, une intéressante biographie d'Albert Laprade et la liste des architectes d'opération qui ont travaillé sous sa direction. L'ouvrage se termine par les sources manuscrites et imprimées. Remercions les éditeurs qui ne les ont pas réduites à une page obligée de cotes « téléphoniques » comme le font si souvent nos presses universitaires. Nous avons enfin un panorama correct des dossiers mis à la disposition des historiens. La bibliographie couvre un large champ historique mais souffre de ne pas avoir été mise à jour depuis la soutenance et surtout ne fait pas la différence entre les authentiques

ouvrages historiques et ceux produits par les acteurs de la Reconstruction qui seraient à classer dans les sources imprimées. Qui plus est, le lecteur dispose d'un index, et la liste récapitulative des tableaux et illustrations (19 photos, 21 plans), un véritable luxe par ces temps qui courent.

Le premier chapitre concerne la genèse de la ville et son développement jusqu'à la veille de la guerre. Deux bons plans permettent immédiatement de voir l'extrême vétusté du centre-ville. Ce dernier brûle le 22 mai 1940, pendant quatorze jours. L'auteur n'indique pas si les pompiers sont restés sur place à combattre les incendies ou sont partis comme à Beauvais ou Orléans. Restent 29730 habitants en octobre 1940 contre 42564 en 1936. La population a subi un véritable traumatisme mais il y a pire dans la région : Calais-Nord rasé, Maubeuge et Dunkerque touchés à 80 %. Une commission municipale d'urbanisme est créée en novembre, avant tout préoccupée de sauver ce qui reste du patrimoine architectural, mais d'autres commissions ont également des vues sur ce grand espace vide qu'était le cœur de la ville.

La loi du 11 octobre 1940 stipule que l'État assurera le financement de la reconstruction mais impose une conception urbanistique générale qu'il prétend contrôler, une véritable dépossession des propriétaires par rapport à la législation de la reconstruction après 1914-1918. Un commissariat national est créé mais il n'est composé que d'hommes de l'art, architectes, ingénieurs, techniciens qui fixent les règles de la reconstruction. Remercions l'auteur d'avoir publié (p. 52-53) un témoignage qui résume toute cette histoire : « La reconstruction n'est pas restitution, mais rénovation. Un esprit nouveau s'insinue dans les cités, expliquons les bienfaits du remembrement ». Bref, les sinistrés ne sont plus des propriétaires de logement, ils n'ont que des mètres carrés à leur disposition. Reste à savoir dans quoi ? Certes, Vichy choisit une voie moyenne, ni reconstruction absolue, ni régionalisme intégral. Albert Laprade est donc chargé à partir d'avril 1941 d'établir le plan du nouveau centre. Curieux et prestigieux personnage, à cheval sur deux époques, il admire le Bauhaus, c'est-à-dire *la tabula rasa*, mais respecte tout autant l'Autrichien Sitte, pour qui le passé fournit d'utiles leçons pour l'urbanisme contemporain. C'est également un architecte reconnu, chargé d'honneurs. Ainsi deux cultures, comme l'on dit maintenant, coexistent chez le même homme.

Curieusement les années d'occupation sont bien remplies et pleines de rebondissements (chapitre III). Une certaine vie démocratique survit avec des notables et commerçants qui expriment des critiques au grand dam des occupants. Néanmoins, le plan de reconstruction est déclaré d'utilité publique le 23 juin 1943. L'auteur nous décrit fort bien les péripéties de cette opération entreprise sous la férule de la haute-administration française qui se survit à elle-même, nonobstant la guerre qui ruine de plus en plus le pays. Le plan Laprade est une synthèse qui prévoit le zonage, de grandes artères pour la circulation, deux nouveaux parcs, un marché couvert de 10000 m². Les quartiers anciens sont saufs à l'inverse de Saint-Malo ou Rouen où l'on rase parfois les maisons survivantes et surtout la grande place doit être rétablie dans sa splendeur ancienne, pierre de taille, pignon flamand, et sculptures. Reste que la surface bâtie passe de 14 à 10 hectares et Drouet, chargé du remembrement, écrit en février 1944 que la population est prête à s'incliner.

La Libération aurait dû changer la donne : il n'en est rien. Le nouveau ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU), né le 16 novembre 1944, entérine le personnel qui a déjà exercé sous l'occupation. En septembre 1947, Valenciennes est

la première ville remembrée de France et dès novembre 1945, il était possible d'entreprendre la reconstruction avec les ressources locales plus une dotation en charbon de 150 000 tonnes. L'État en décida autrement : il oblige tous les propriétaires à se regrouper en association syndicale dont le bureau est désigné par le préfet. Le permis de construire lui est octroyé et non pas au propriétaire sinistré.

Vient le temps de la reconstruction (3^e partie) avec deux architectes en chef. Vandenbeusch, appliquant le plan Laprade de 1948 à 1951, puis Vergnaud faisant du Le Corbusier de 1952 à 1959. Les appels d'offres sont hélas allotés d'où des calendriers de travaux interminables par la non-coordination des entreprises, le tout compliqué par un sous-sol trop mouvant, la zizanie entre architectes locaux et la baisse des crédits alloués par l'État. Comme l'écrit l'auteur, l'organisation des travaux est calamiteuse et les contradictions du MRU aboutissent à spolier les sinistrés. Ainsi en 1951, seuls deux îlots sur trente sont achevés. L'arrivée au ministère de Eugène Claudius-Petit change la donne. Admirateur de Le Corbusier, contempteur de ces architectes Beaux-Arts qui ne savent pas construire des « machines à habiter », il crée un service de l'Architecture qui lui permet, entre autres, de remplacer Vandenbeusch par Vergnaud. Ce dernier modifie en profondeur le plan Laprade, en particulier derrière et devant l'hôtel de ville. Une nouvelle ville apparaît alors avec le béton, les toits-terrasses et les jardins urbains.

En 1954, dix-neuf îlots sont achevés, l'hôtel de ville le sera en 1959, absorbant les crédits prévus pour le théâtre. Néanmoins, les difficultés à adjudger les travaux demeurent malgré la possibilité pour l'association syndicale d'acquiescer les indemnités des sinistrés qui ne veulent plus reconstruire. Pourtant, comme il est judicieusement indiqué (p. 203), la reconstruction reste inachevée d'où ce sentiment contemporain d'échec. Il faut dire que l'îlot I face à l'hôtel de ville n'est aux yeux de beaucoup qu'une barre de 156 m de long et de 20 de haut qui balafre irrémédiablement le panorama urbain à l'instar de celles de Saint-Valéry-en-Caux ou de Maubeuge qui coupent respectivement le reste de la ville avec la mer ou la Sambre. Mais, dans le jargon du métier, l'architecte a fait « son geste » à l'image du peintre qui signe son tableau.

C'est un sujet bien passionnant qui a été traité, également austère, voir aride mais remercions l'auteur d'avoir relevé le défi, de nous avoir évité une indigestion d'acronymes qui seront la plaie des études historiques portant sur l'époque contemporaine. L'illustration est à la fois abondante et pertinente mais il fallait la numéroter et l'intégrer davantage dans le texte pour la commodité du lecteur. Reste enfin que la partie patrimoine demeure la parente pauvre du sujet mais nous comptons sur le dynamisme du Cercle archéologique et historique de Valenciennes pour nous donner bientôt un beau volume aussi intéressant que celui-là sur le sujet. Souhaitons un franc succès à cet ouvrage méritoire à de nombreux points de vue.

Christian Pfister-Langanay